

Traduction de la résolution adoptée

L'Aviation européenne doit être plus verte et plus équitable – et non conduire à un dumping social et environnemental.

L'industrie de l'aviation est un secteur significatif qui fournit plus de 700.000 emplois à l'économie européenne, avec des lignes aériennes et des aéroports qui à eux seuls génèrent 140 milliards d'euros chaque année. En 2013, quelque 840 millions de passagers sont partis ou sont arrivés dans les aéroports de l'UE, un nombre que l'on s'attend à voir augmenter au cours des décennies à venir.

Mais, dans le même temps, l'aéronautique européenne contribue de manière croissante au changement climatique. Avec une activité aérienne extra et intra européennes que l'on s'attend à voir progresser de plus de 80% entre 2010 et 2030, il est essentiel que des mesures efficaces soient mises en œuvre pour s'assurer que les émissions des avions et la demande de carburant fossile n'augmentent pas en ligne avec la croissance sectorielle.

Si la libéralisation de l'industrie aéronautique dans l'UE a créé des possibilités pour les compagnies européennes d'opérer librement dans l'intégralité du marché aéronautique européen, l'émergence de « dumping social » - lié aux « règles de la recherche du meilleur prix entre différents pays » - a appliqué une pression à la baisse considérable sur les conditions d'emploi dans ce secteur. Il existe aujourd'hui de nombreux exemples de modèles d'emplois et de formes de recrutement qui tendent vers l'exploitation délibérée de différences non-intentionnelles dans les règles et leur mise en œuvre dans les Etats Membres. Ce développement doit être inversé et des conditions de travail correctes doivent être assurées aux personnels des compagnies aériennes.

De manière à éviter un nivellement environnemental et social par le bas, la révision à venir de la législation aéronautique européenne – le « Aviation Package » - doit s'attaquer à ces défis importants pour le secteur aéronautique et ne pas se concentrer uniquement sur la compétitivité de l'industrie aérienne, comme le fait le Programme de travail 2015 de la Commission européenne.

En outre, des restrictions effectives sont nécessaires sur les vols de nuit dans les aéroports européens proches de zones urbaines et résidentielles.

Les Verts Européens demandent que l'« Aviation Package » pour l'amélioration de la compétitivité du secteur aéronautique UE inclue les propositions suivantes de manière à contrebalancer les impacts causés par le secteur aéronautique sur l'environnement, le climat, la santé sociale et publique.

1. Eliminer progressivement les subventions néfastes dans l'aviation européenne

En dépit du fait qu'elle est la forme de transport la plus émettrice de carbone, l'aviation continue à bénéficier de toute une gamme de subventions pour le carburant fossile. Chaque année des compagnies aériennes internationales bénéficient d'exemptions de la taxe kérosène et de TVA qui se montent à plus de 30 milliards d'Euros. Non seulement ces subventions ont un effet économique nul, car elles sont un facteur démotivant pour un carburant plus efficace, mais elles causent une distorsion significative de concurrence vis-à-vis d'autres modes de transport, y compris les chemins de fer.

Ces aides néfastes pour l'environnement doivent être progressivement éliminées.

2. Toutes les émissions de l'aviation dans l'UE doivent être couvertes par un mécanisme basé sur le marché

Actuellement, seuls sont couverts les vols intra européens par un mécanisme basé sur le marché – Le EU Emission Trading System (ETS) (système européen d'échange des quotas d'émissions de carbone) – qui

Traduction de la résolution adoptée

internalise en partie le coût de CO2 émis. Les vols internationaux qui entrent et sortent de l'UE sont exclus de ce système de trading. L'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (ICAO) est tenue d'accepter un mécanisme basé sur le marché mondial effectif lors de son Assemblée l'année prochaine. Seul un système de plafonnement et d'échange qui ne fait pas usage de compensations peut assurer que le secteur réalise de véritables réductions d'émission.

Le EU ETS doit être étendu pour couvrir les vols dans, vers, et à partir de l'Europe, dans le cas où l'ICAO ne parviendrait pas à se mettre d'accord sur un mécanisme de marché mondial effectif lors de l'Assemblée de 2016.

3. Développer une approche commune pour limiter le dumping social dans l'aviation UE

Une pression commerciale déloyale de la part de plusieurs acteurs du marché au moyen du dumping social, travail indépendant fictif, droits de protection de l'emploi inférieurs, non-respect des syndicats et négociations collectives, change le paysage des affaires de l'aviation européenne. Les moyens pour limiter le dumping social doivent être renforcés, en introduisant au niveau de l'UE une législation protégeant tous les travailleurs hautement mobiles et leur garantissant un ensemble minimum de droits sociaux et de l'emploi indépendamment du lieu où ils travaillent, par exemple en introduisant une règle disant qu'une ligne aérienne doit directement employer une moyenne obligatoire de 75% de pilotes et membres d'équipage de cabine et/ou en interdisant le « pay-to-fly ». À l'échelle de l'UE, le Parlement et la Commission doivent, de manière continue, surveiller les conditions de travail dans le secteur de l'aviation, pour s'assurer que la loi existante est bien appliquée, que la loi mettant en danger les droits des travailleurs est changée, et qu'une nouvelle loi est introduite pour répondre au contournement des lois et au dumping social, le tout pour assurer une poussée vers de meilleures conditions de travail et des salaires équitables pour tous les employés du secteur.

L'«Aviation Package» constitue une occasion importante de s'assurer que l'Aviation européenne répond aux défis du 21^{ème} siècle. Les Verts Européens font appel à toutes les parties impliquées pour s'assurer que le respect de normes sociales et environnementales véritables sera maintenu dans la future législation européenne.

/ En cas de doute entre ce texte et la version originale en anglais, [la version anglaise](#) fait foi.